



Bulletin Officiel

N°7033 Jeudi 18 janvier 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ESSOUKNA	3
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-	4
S.P.D.I.T. - SICAF	6
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-	8

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE-	11
--	----

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

MCP CEA FUND	12
MCP EQUITY FUND	13
MCP SAFE FUND	14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

BTK LEASING 2023-1	15
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	20

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 08/01/2024)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- **AMEN BANK : APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE DEUX MEMBRES INDEPENDANTS AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU TITRE DES EXERCICES 2024-2025-2026**
- **AMEN BANK : APPEL A CANDIDATURE AU POSTE D'UN MEMBRE REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU TITRE DES EXERCICES 2024-2025-2026**

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2023.

INDICATEURS TRIMESTRIELS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en Dinars)

Libellés	4 ^{ème} trimestre 2023	4 ^{ème} trimestre 2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
REVENUS				
VENTES	751 770	4 339 363	6 620 185	17 449 129
Ventes de logements	433 970	519 860	980 225	13 428 930
Ventes de magasins et bureaux	317 800	273 285	1 782 425	441 095
Ventes de terrains lotis	0	3 546 218	3 857 535	3 579 104
AUTRES	9 521	8 342	33 421	31 942
VALEUR AJOUTEE BRUTE	427 119	374 363	1 464 729	4 912 728
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-76 708	-270 731	-858 930	2 506 515
STOCK DE TRAVAUX EN COURS			16 163 441	8 566 343
VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS	2 726 956	-13 645 265		
STOCK DE PRODUITS FINIS			15 466 686	17 537 669
VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS	-591 304	4 330 239		
STOCK DE TERRAINS A BÂTIR			15 504 682	20 402 201
VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	176 642	8 389 856		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			6 024 358	6 232 633
VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-41 289	-245 779		
STRUCTURE DES PLACEMENTS			24 000	1 024 000
PLACEMENTS			24 000	1 024 000
BONS DE CAISSE				
VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	1 000 000		
VARIATION DES PLACEMENTS	0	1 000 000		
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0		
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE				
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0
TOTAL DES CREANCES			352 466	363 850
AVANCES RECUES DES CLIENTS			1 211 863	752 366
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 493 646	2 866 950	5 264 807	5 884 132

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du quatrième trimestre et l'année 2023 :

* Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2023 a atteint 752 mD.

* Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 a atteint 6.620 mD contre 17.449 mD en 2022. Cette baisse est causée par le retard dans l'achèvement d'un projet sis à El Menzah 9.

* Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 31/12/2023 une valeur de 11.405 mD (ventes : 6.620 mD ; promesses : 4.785 mD).

* Au cours de l'année 2023, la Société a obtenu le permis de bâtir du lot n° 3 à Manouba et a entamé les travaux de construction d'un projet immobilier sur ledit lot.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2023.

	4 ^{ème} trimestre 2023	4 ^{ème} trimestre 2022 (**)	Cumul au 31/12/2023	Exercice clos au 31/12/2022 (*)
1- Quantités transportées en M³				
dont:				
-Quantités transportées via le pipeline Bizerte-Radès	348 015	479 541	1 614 354	1 829 176
	311 528	441 050	1 453 460	1 667 346
-Quantités transportées via le pipeline JetA1 Radès-Tunis Carthage	36 487	38 491	160 894	161 829
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)				
- Transport pipeline Bizerte-Radès	2 787 024	3 981 378	13 085 116	14 892 605
- Transport pipeline Jet A1 Radès-Tunis Carthage	317 511	311 023	1 400 102	1 269 361
- Transport par canalisations banales	93 458	132 315	436 038	500 204
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	3 222 100	4 448 823	15 017 683	16 758 597
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)				
- Solde positif de la position litrage (profits - pertes)	272 389	1 173 490	3 200 410	3 074 659
- Autres	0	41 892	2 402	411 082
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	272 389	1 215 382	3 202 812	3 485 741
4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)	3 494 489	5 664 205	18 220 495	20 244 337
5- Produits financiers (en Dinars)	1 244 142	986 805	5 246 697	4 058 765
6- Charges financières (en Dinars)	-1 427	-135 362	6 073	-86 353
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont:	2 275 405	2 514 666	9 361 778	9 672 996
-Charges du personnel	1 335 438	1 375 641	5 580 797	5 716 941
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars) dont :	343 122	475 891	1 354 093	1 363 361
-Solde négatif de la position litrage (profits - pertes)	0	0	0	0

(*) Chiffres audités

(**) Chiffres ajustés en fonction de l'arrêté des Etats financiers relatifs à l'exercice clos au 31-12-2022

Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée. Ils font ressortir :

- Un total des quantités transportées à fin décembre 2023 de 1.614.354 m³ contre 1.829.176 m³ transportés à fin décembre 2022 soit une baisse de 11,74 % justifiée par :
 - La baisse des quantités transportées via le pipeline Bizerte-Radès de 12,83% expliquée principalement par le recours provisoire, à partir du mois de septembre 2023, à l'importation du gasoil sans soufre via le port pétrolier de Radès au lieu du port pétrolier de Bizerte.
 - Une stabilisation des quantités transportées de kérosène via le pipeline Radès – Aéroport Tunis Carthage (-0,58%).
- Un total des revenus du transport à fin décembre 2023 de 15.017.683 dinars contre 16.758.597 dinars à fin décembre 2022 soit une baisse de 10,39% expliquée par la baisse des volumes transportés accompagnée par la révision à la hausse du tarif de transport via le pipeline Radès –Aéroport Tunis Carthage de 12% à partir du 1^{er} décembre 2022.
- Un total des produits d'exploitation de 18.220.495 dinars à fin décembre 2023 contre 20.244.337 dinars à fin décembre 2022 soit une baisse de 10% expliquée d'une part par la baisse des revenus du transport et d'autre part par l'enregistrement au cours de l'année 2022 de reprises sur provisions d'un montant de 411.082 dinars comptabilisés au niveau des autres produits d'exploitation.
- Un total des charges d'exploitation de 9.361.778 dinars à fin décembre 2023 contre 9.672.996 dinars à fin décembre 2022 soit une baisse de 3,22%.
- Un total des produits financiers de 5.246.697 dinars à fin décembre 2023 contre 4.058.765 dinars à fin décembre 2022 soit une hausse de 29,27%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. - SICAF »

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4-ème trimestre 2023.

REVENUS	Solde en DT			
	4ème Trim 23	4ème Trim 22	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes	0	1 420	19 910 399	18 665 355
Dividendes des participations non cotées		1 420	16 517 990	15 760 552
Dividendes des placements cotés			3 392 409	2 904 803
Plus-values de cessions	52 050	544 834	4 560 514	1 662 964
Plus-values sur cession de placements non cotés		544 712	166 088	1 655 695
Plus-values sur cession des actions SICAV et autres actions	52 050	122	221 016	7 269
Plus-values sur cession de placements cotés			4 173 410	
Revenus de placements (1)	1 421 421	742 200	4 833 424	2 037 861
Autres produits d'exploitation	18 468	4 192	128 435	105 689
Reprises de provisions antérieures	-66 219	-187 183	190 571	1 200 037
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (2)	-66 219	567	190 571	510 989
Reprise des provisions sur titres de participations		-187 750		689 048
Reprise des provisions pour risques et charges				
Commissions et charges assimilées	14 549	9 921	77 201	55 791
Moins-values sur cessions de titres			4 147	13 591
Dotations aux provisions pour dépréciations de	138 963	109 003	182 602	129 293
Dépréciation de titres de placements cotés (2)	66 265	109 003	109 905	129 293
Dépréciation de titres participations cotées	72 698		72 698	
Immobilisations financières (3)	-	-	21 604 247	23 314 368
Participations Groupe	-	-	12 934 118	14 136 765
Participations Hors Groupe non cotées	-	-	2 940 000	2 941 430
Participations Hors Groupe cotées	-	-	4 228 529	4 228 529
Obligations	-	-	1 500 000	2 000 000
Autres participations	-	-	1 600	7 645
Placements et autres actifs financiers	-	-	43 424 108	18 949 212
Prises de participations de la période	-	-	325 059	1 283 739
Cessions de participations de la période	-	-	2 033 741	520 000
Créances rattachées aux immobilisations	-	-	1 486	1 486
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	28 138 666	44 053 526
Total des actifs	-	-	87 838 079	79 152 940

Faits saillants :

- (1) l'augmentation fait suite à l'amélioration des taux de placements, ainsi que l'augmentation des montants placés
- (2) La baisse des cours boursiers a engendré une légère augmentation des dotations ainsi qu'une diminution au niveau des reprises de provisions.
- (3) Nos participations sont provisionnées en 2023 à hauteur de 5 980 824 dinars.

Commentaire :

L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres au 31/12/2022 ont été approuvés par l'AGO tenue le 6 avril 2023.

2024 – AS – 0022

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2023.

	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	225 448	210 819	869 002	762 864
- Intérêts	167 056	150 971	641 366	540 473
- Commissions en produits	40 454	39 616	160 358	157 455
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	17 938	20 232	67 278	64 936
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	91 790	75 608	349 455	272 014
- Intérêts encourus	89 362	73 403	339 568	264 168
- Commissions encourues	2 428	2 205	9 887	7 846
3 PRODUIT NET BANCAIRE	133 660	135 213	519 548	490 850
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	378	192	560	338
5 CHARGES OPERATOIRES	65 972	63 335	256 416	239 886
- Frais de personnel	47 503	46 246	187 069	173 327
- Charges générales d'exploitation	15 053	13 610	58 096	53 987
- Dotations aux amortissements	3 416	3 479	11 251	12 572
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	489 518	457 744
- Portefeuille titres commercial			97 362	93 236
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	392 155	364 508
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	6 533 089	6 377 728
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	6 285 926	5 877 115
- Dépôts à vue	-	-	1 732 438	1 615 939
- Dépôts d'épargne	-	-	2 289 486	2 137 071
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	2 133 635	1 961 546
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	130 367	162 559
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	197 792	252 962
10 CAPITAUX PROPRES ⁽¹⁾	-	-	823 222	718 405

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 décembre 2023

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2023.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2023, font ressortir les tendances ci-après :

- L'encours de dépôts s'est élevé à **6 285,9 MTND** à fin 2023 vs 5 877,1 MTND à fin 2022. Cette augmentation de dépôts de **+7%** correspondant à **+408,8 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+152,4 MTND) (b) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+172,1 MTND) (c) des dépôts à vue (+116,5MTND) (d) et d'une baisse des autres dépôts et avoirs de la clientèle (-32,2MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+2,4%** correspondant à un additionnel de **+155,4 MTND**, pour atteindre un encours de **6 533,1 MTND** à fin 2023 vs 6 377,7 MTND à fin 2022.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **197,8 MTND** à fin 2023 vs 253 MTND à fin 2022.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+13,9%** pour atteindre **869 MTND** en 2023 vs 762,9 MTND en 2022.
- La marge d'intérêt a atteint **301,8 MTND** en 2023 vs 276,3 MTND en 2022, soit une hausse de **+9,2%**.
- La marge sur les commissions a quasiment stagné (**+0,6%**) en 2023.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+3,6%** pour atteindre **67,3 MTND** en 2023 vs 64,9 MTND en 2022.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+5,9%** pour atteindre **519,5 MTND** en 2023 vs 490,9 MTND en 2022.
- Les frais de personnel ont enregistré une hausse de **+7,9%** pour atteindre **187,1 MTND** en 2023 vs 173,3 MTND en 2022.
- Les charges opératoires ont augmenté de **+6,9%** pour atteindre **256,4 MTND** en 2023 vs 239,9 MTND en 2022.
- Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de **+4,9%** pour atteindre **263,7 MTND** en 2023 vs 251,3 MTND en 2022.
- Le coefficient d'exploitation s'est établi à **49,6%** en 2023 vs 48,9% en 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE, réuni le vendredi 12 Janvier 2024, a décidé la nomination de Monsieur Moez DIMASSI, en tant que Directeur Général pour succéder à Monsieur Abdelmonem KOLSI.

Cette décision prend effet à partir du 18 Janvier 2024.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0024

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

MCP CEA FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte
dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions
Agrément du CMF n°52-2013 du 18 décembre 2013
Adresse : Le Grand Boulevard du Lac-1053 les Berges du Lac- Tunis

MENA CAPITAL PARTNERS- Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de MCP CEA FUND porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 1^{er} novembre 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds comme suit :

- Monsieur Talel AYED : Gestionnaire
- Monsieur Anouar BRAHAM : Membre du comité exécutif de MENA CAPITAL PARTNERS
- Madame Yosra Moatamri : Analyste

2024 – AS – 0025

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

MCP EQUITY FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte
Agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013

Adresse : Le Grand Boulevard du Lac-1053 les Berges du Lac- Tunis

MENA CAPITAL PARTNERS- Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de MCP EQUITY FUND porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 1^{er} novembre 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds comme suit :

- Monsieur Talel AYED : Gestionnaire
- Monsieur Anouar BRAHAM : Membre du comité exécutif de MENA CAPITAL PARTNERS
- Madame Yosra Moatamri : Analyste

2024 – AS – 0026

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

MCP SAFE FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°51-2013 du 18 décembre 2013

Adresse : Le Grand Boulevard du Lac-1053 les Berges du Lac- Tunis

MENA CAPITAL PARTNERS- Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de MCP SAFE FUND porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 1^{er} novembre 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds comme suit :

- Monsieur Talel AYED : Gestionnaire
- Monsieur Anouar BRAHAM : Membre du comité exécutif de MENA CAPITAL PARTNERS
- Madame Yosra Moatamri : Analyste

2024 – AS – 0027

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE **SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

BTK Leasing S.A.



Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars divisé en 2 500 000 actions
de valeur nominale 10 dinars entièrement libérées.
Siège social : 11, Rue Hédi Nouria – 1001, Tunis.
Identifiant Unique : 0578857A
Tél : 71 343 944 Fax : 71 349 940

Emission d'un Emprunt Obligataire **SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE** **« BTK Leasing 2023-1 »** **de 15 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 25 000 000 dinars** **Prix d'émission : 100 DT**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **18/04/2023** a autorisé l'émission par BTK Leasing d'un emprunt obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 80.000.000 dinars à compter de la date de l'AGO et ce, jusqu'au 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le **04/12/2023** a décidé l'émission d'un emprunt obligataire « BTK Leasing 2023-1 » de **15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 millions de dinars** et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	10,80% et/ou TMM+2,80%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ Montant :

L'emprunt obligataire « **BTK Leasing 2023-01** » est d'un montant de **15 000 000 dinars** susceptible d'être porté à un montant maximum de **25 000 000 dinars**, divisé en **150 000** obligations susceptibles d'être portées à **250 000** obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire « **BTK Leasing 2023-1** » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **20/12/2023** auprès de MAC SA et de la BTK Conseil, Intermédiaires en bourse, et seront clôturées au plus tard le **28/02/2024**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription soit le **28/02/2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation de BTK Leasing.

3. Caractéristiques des titres émis

- **Dénomination de l'Emprunt** : « BTK Leasing 2023-1 ».
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- **Nature des Titres** : Titre de créance
- **Forme des Titres** : Nominative
- **Catégorie des Titres** : Ordinaire
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par MAC SA ou BTK Conseil, intermédiaires en bourse.
- **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/02/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le **28/02/2024**.

- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux fixe : taux d'intérêt fixe de **10,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 280 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/02/2029**.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- **Païement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/02** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/02/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,80%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **novembre 2023** à titre indicatif, qui est égale à **7,940%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,740%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,80%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- **Durée totale, Durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

- ✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises sur une durée de **5 ans**.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de **3 ans**.

✓ **Duration de l'emprunt**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,638 années**.

- ***Mode de placement :***

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**.

Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

- ***Cessibilité des obligations :***

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

- ***Garantie :***

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

- ***Domiciliation de l'emprunt :***

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BTK Leasing 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrite par ce dernier et le taux d'intérêt y afférent.

- ***Fiscalité des titres :***

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- ***Tribunal compétent en cas de litige :***

Tout litige pouvant surgir à la suite de l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

- ***Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :***

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		116,483	116,849	116,868
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		161,974	162,530	162,560
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		133,909	134,339	134,362
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		145,572	146,041	146,067
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		139,251	139,637	139,660
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		142,304	142,835	142,863
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		133,870	134,289	134,310
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		53,810	53,972	53,981
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		39,375	39,515	39,522
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		134,030	134,516	134,542
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		117,462	117,876	117,898
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		117,320	117,707	117,728
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		20,764	20,831	20,835
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		142,874	143,327	143,354
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		139,085	139,440	139,462
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		13,339	13,374	13,376
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		199,359	200,043	200,079
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		13,198	13,225	13,226
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		112,861	113,214	113,233
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		116,840	117,255	117,278
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		16,275	16,332	16,335
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		102,479	102,912	102,935
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,191	2,197	2,199
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		71,403	71,553	71,560
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		151,452	148,446	148,298
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		110,803	108,274	107,780
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		124,282	124,637	124,656
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		156,441	153,253	152,592
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		590,491	583,779	582,267
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		144,009	141,118	140,235
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		200,676	198,181	197,248
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		104,179	103,455	102,734
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		147,938	144,446	144,876
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		172,750	172,385	171,575
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		157,666	156,267	155,550
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		25,461	24,342	24,265
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		105,718	104,607	104,457
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,089	1,077	1,076
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,077	1,064	1,062
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 523,691	2 520,082	2 506,873
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		237,303	233,981	232,397
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,183	3,076	3,084
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,838	2,755	2,760
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		52,948	48,949	49,427
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,443	1,445	1,446
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,240	1,227	1,216
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,245	1,228	1,218
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		15,405	15,178	15,034
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		11,679	11,572	11,407
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		15,208	15,065	14,891
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 143,999	5 122,879	5 110,450
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		94,943	92,265	91,376
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,247	1,217	1,199

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	112,807	112,825
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	101,990	102,005
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	109,328	109,347
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	106,860	106,879
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	108,187	108,206
60 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,013	112,029
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	108,569	108,589
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	106,127	106,146
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	109,344	109,363
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	110,242	110,262
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	107,906	107,921
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	107,738	107,758
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	106,466	106,486
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	108,506	108,518
69 SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	106,271	106,288
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,173	103,184
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	110,170	110,189
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	105,793	105,810
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	115,559	115,571
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	108,014	108,035
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	111,977	111,995
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	108,243	108,264
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 019,277	1 019,463
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	111,352	111,517
79 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	100,030	100,163
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	60,063	59,930
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	110,527	110,229
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	17,864	17,854
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	327,597	326,697
84 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 258,225	2 256,250
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,262	68,994
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,687	55,601
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,683	108,697
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	11,168	11,165
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	16,592	16,516
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	16,994	16,891
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	14,955	14,866
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	102,848	102,641
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	89,325	88,738
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	93,373	92,798
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	106,671	106,433
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	97,180	96,285
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	10,814	10,746
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	104,393	100,857	100,698
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	74,870	74,542
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	88,350	87,563
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	123,851	123,404
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	150,602	149,250
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	156,384	155,153
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	195,060	194,091
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	185,191	184,945
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	179,487	179,347
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,145	24,755	24,481
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	En liquidation	En liquidation	En liquidation
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	10 866,132	10 852,818	10 828,959
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,829	136,961
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,595	96,332	95,340
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 897,405	4 821,797
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,720	10,648
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,435	172,771
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 330,011	11 188,729
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 414,550	10 420,819
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 778,227	10 783,511
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	10 636,065	10 643,409	10 639,170
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 513,490	10 518,830
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	121,370	120,707
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,782	1 022,730	1 005,367

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 08/01/2024

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V - Tunis

Appel à candidature pour la désignation de deux membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance d'Amen Bank au titre des exercices 2024-2025-2026

Référence :

- Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers.
- Circulaire BCT N°2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements Financiers.
- Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration/de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.

1. OBJET

Amen Bank lance un appel à candidature pour la désignation de deux membres indépendants de son Conseil de Surveillance, pour un mandat de trois (3) ans, portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026 et pouvant être renouvelé une seule fois.

Les candidats retenus seront appelés à présider, chacun, l'un des deux comités émanant du Conseil de Surveillance : soit le comité d'Audit, soit le Comité des Risques.

Est considéré membre indépendant au sens de la loi bancaire 2016-48, toute personne n'ayant pas de liens avec Amen Bank ou avec ses actionnaires ou ses dirigeants de nature à entacher l'indépendance de ses décisions ou l'entraîner dans une situation de conflit d'intérêt réelle ou potentielle.

2. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions précisées dans les termes de référence (en annexe).

Les candidats doivent notamment remplir les conditions énoncées dans les articles 193 et 256 du Code des Sociétés Commerciales, les dispositions de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux Etablissements Financiers, notamment les articles 47 et 60, ainsi que les conditions exigées par la Circulaire BCT n°2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements Financiers notamment les articles 20, 23, 24 et 25 et la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires notamment les articles 2, 3, 4, 5 et 6.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une demande de candidature à un siège du Conseil de Surveillance au titre de membre indépendant au nom de Monsieur le Président du Conseil de Surveillance d'Amen Bank. La demande comportera une présentation du candidat, les motifs de sa candidature et son profil (Profil Audit ou Gestion des Risques).
- La fiche de candidature dûment remplie et signée prévue à l'annexe 1.
- Un Curriculum Vitae selon le modèle prévu à l'annexe 2.
- Une déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée attestant qu'il répond notamment aux critères d'éligibilité indiqués prévue à l'annexe 3 ;
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (copies conformes);
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Un bulletin numéro 3, extrait du casier judiciaire, datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature.

Les candidats s'engagent à communiquer à Amen Bank tout document ou information que celle-ci juge nécessaire pour l'appréciation des dossiers de candidature.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Les termes de référence incluant les Annexes prévus pour cet appel à candidature sont disponibles sur le site d'Amen Bank : www.amenbank.com.tn.

Pour toute autre information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à Amen Bank par écrit à l'adresse électronique suivante : direction.generale@amenbank.com.tn

4. MODALITES DE DEPOT

Le dossier de candidature doit parvenir à Amen Bank au plus tard le 5 février 2024 par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou par porteur, contre décharge, au bureau d'ordre de la banque à l'adresse suivante : Avenue Mohamed V, 1001 Tunis (le cachet de la poste et du bureau d'ordre faisant foi).

L'enveloppe extérieure, libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil de Surveillance d'Amen Bank, doit porter la mention apparente suivante :

« <u>Ne pas ouvrir</u> – Candidature au poste de membre Indépendant du Conseil »

5. CHOIX DES CANDIDATS

La liste des candidats est arrêtée par le Comité de Nomination et Rémunération compte tenu du respect des conditions exigées.

Les candidats retenus par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération seront informés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

(*) *Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.*

Termes de référence pour le choix de membres indépendants du Conseil de Surveillance

Président du Comité d'Audit/ des Risques

1. Conditions juridiques :

Le candidat doit réunir les conditions suivantes :

- Être une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Ne doit pas être parmi les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables majeurs et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Ne doit pas être parmi les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés ainsi que les personnes qui, en raison de leur charge, ne peuvent exercer le commerce ;
- Ne doit pas être un fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie ou délit puni par les lois sur l'escroquerie, pour extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, pour soustraction commise par dépositaire public, pour émission de chèque sans provision, pour corruption ou évasion fiscale, pour recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement irrévocable de faillite ;
- N'ayant pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du Code Pénal relatives à la banqueroute ;
- Ne doit pas être révoqué des fonctions d'administration ou de gestion d'une entreprise suite à une sanction infligée par la Banque Centrale de Tunisie ou par l'une des autorités chargées du contrôle du marché financier ou des entreprises d'assurance et de réassurance ou des institutions de microfinance ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire ;
- Ne doit pas être dans une situation où il est établi pour la Banque Centrale de Tunisie, sa responsabilité dans la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation.

2. Conditions relatives aux conflits d'intérêts :

Le candidat ne doit pas être actionnaire d'Amen Bank et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après :

- Ne se trouvant pas dans l'une des situations énoncées aux articles 193 et 256 du code des sociétés commerciales ;
- N'avoir à la date de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec Amen Bank, l'un de ses actionnaires ou ses administrateurs, ou une tierce partie de nature à affecter

l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel ;

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'Amen Bank ;
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'une société appartenant au même groupe qu'Amen Bank ;
- Ne pas être Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique d'une société dans laquelle Amen Bank détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du directoire, ou un membre du Directoire d'Amen Bank (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de Amen Bank, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil de Surveillance ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'Amen Bank
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'une société appartenant au même groupe qu'Amen Bank
- Ne pas être prestataire de services, notamment Conseiller, Client, Fournisseur ou Salarié du groupe Amen Bank ;
- N'agissant pas pour le compte d'un client, d'un fournisseur ou d'un prestataire de service significatif de Amen Bank ;
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital social d'Amen Bank ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président du Directoire, membre du Directoire, ou d'un salarié d'Amen Bank ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse qui exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec Amen Bank ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.
- N'occupant pas une responsabilité partisane à l'échelle centrale, régionale ou locale.

3. Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expériences :

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil de Surveillance doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine des finances.

Le candidat qui va présider le comité d'audit doit disposer d'une qualification académique et professionnelle et d'une expertise solide dans l'un des domaines de la finance, de la comptabilité et de l'audit. Outre ces conditions, il est souhaitable qu'il soit certifié CIA (Certified Internal Auditor).

Le candidat qui va présider le comité des risques doit disposer d'une solide qualification académique et professionnelle et d'une bonne expertise dans la gestion des risques financiers. Outre ces conditions, il doit avoir une solide expertise dans la gestion des risques.

Annexe 1 : Fiche de candidature

Nom et Prénom :	
CIN : (Numéro et date de délivrance)	
Adresse :	
Téléphone :	
E-mail :	
Profession / Activité actuelle	
Diplômes obtenus ⁽¹⁾	
Expériences professionnelles ⁽²⁾	Comptabilité/Finance/Audit : Oui ou Non : ----- -Si Oui, veuillez préciser : ----- ----- - ----- Gestion des risques : Oui ou Non : ----- Si Oui, veuillez préciser : ----- ----- -----
Membre dans d'autres Organes ⁽³⁾ d'Administration/de Direction	Oui ou Non : ----- Si Oui, veuillez les préciser : ----- ----- ----- ----- -----

(1) Joindre les copies des diplômes.

(2) Joindre les justificatifs de l'expérience professionnelle.

(3) Joindre les justificatifs des fonctions exercées

Annexe 2 : Curriculum Vitae

(Avec une photo récente)

INFORMATIONS GENERALES

Nom de famille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° pièce d'identité : pays/ date d'émission

Adresse actuelle :

Téléphone :

Adresse électronique :

FORMATION ACADEMIQUE ET DIPLOMES

Intitulé diplôme	Nom de L'établissement	Date /durée	Domaines d'études/Observations

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CERTIFICATS

Intitulé diplôme	Nom de L'établissement	Date /durée	Observations

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Expérience dans le secteur bancaire/financier			
Fonction/titre du poste	Organisation / entreprise	Principales Responsabilités domaines d'expertise	Date/durée

Autres expériences hors du secteur bancaire/financier (poste de cadre dirigeant ou autre)			
Fonction/titre du poste	Organisation / entreprise	Principales Responsabilités domaines d'expertise	Date/durée

Membre dans d'autres organes d'administration/de direction			
Fonction/titre du poste	Organisation / entreprise	Principales Responsabilités domaines d'expertise	Date/durée

AUTRES COMPETENCES

LANGUES

Je certifie que les informations contenues dans le présent CV sont exactes et complètes.

Tunis le

Signature

Annexe 3 : Déclaration sur l'Honneur

Je soussigné(e),

Nom et Prénom :

Titulaire de la carte d'identité nationale :Délivrée à :le :

Faisant élection de domicile au :

Candidat (e) au poste de membre indépendant au Conseil de Surveillance d'Amen Bank, déclare formellement sur l'honneur :

- ❖ Que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes ;
- ❖ Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales, les dispositions de la Loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers notamment les articles 47 et 60, les dispositions de la Circulaire BCT n°2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements financiers notamment ses articles 20, 23, 24 et 25, les dispositions de la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires notamment ses articles 2, 3, 4 et 5 ;
- ❖ De tenir informé le conseil de Surveillance de l'existence de situations de conflit d'intérêts. Dans ce cadre je m'engage à :
 - Indiquer si j'occupe des fonctions dans des organes d'administration ou de direction d'autres entreprises, ainsi que des opérations effectuées ou en cours avec des entreprises liées à Amen Bank ou à ses filiales par les entités au sein desquelles j'exerce ces fonctions ;
 - Indiquer l'existence de liens familiaux avec les principaux actionnaires personnes physiques et les membres du conseil de Surveillance et le Directoire ;
 - Informer le conseil, au cours de mon mandat, avant d'accepter toute invitation à siéger dans un autre organe d'administration ou à assumer une fonction de direction dans une entreprise économique ;
 - Exercer mes fonctions en toute honnêteté et loyauté en plaçant l'intérêt de la société au-dessus de mes intérêts propres ;
 - Respecter les obligations de secret professionnel pour les informations dont j'aurai pris connaissance du fait de l'exercice de mes missions et de ne pas utiliser ces informations, en dehors des cas permis par la Loi, à des fins autres que celles qu'exige l'exécution des missions qui me sont dévolues même après la perte de ma qualité de membre du Conseil ;
 - Ne pas utiliser les moyens d'Amen Bank à des fins personnelles ou à des fins étrangères à l'intérêt social de la banque.

Fait à, le

Signature Légalisée

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V - Tunis

Appel à candidature au poste d'un membre représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil de Surveillance d'Amen Bank au titre des exercices 2024-2025-2026

1- OBJET

Amen Bank se propose de lancer un appel à candidature, pour désigner un membre représentant les actionnaires minoritaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital, et ce conformément aux dispositions réglementaires fixées par la Banque Centrale de Tunisie et par le Conseil du Marché Financier.

Par institutionnel, on entend les Organismes de Placements Collectifs, les Etablissements de Crédit, les Assurances, les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe, les Sociétés d'Investissement à Capital Risque et les caisses de retraite au sens de l'article 39 (nouveau) du Règlement Général de la Bourse.

La désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée électorale réservée aux actionnaires minoritaires. Le candidat désigné par l'Assemblée électorale sera soumis à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos du 31 Décembre 2023.

2- CRITERES D'ELIGIBILITE

Les candidats au poste de représentant des actionnaires minoritaires doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance et satisfaire les conditions précisées dans les termes de référence (en annexe).

Pour être éligibles, les candidats doivent remplir les conditions énoncées à l'article 193 et 256 du Code des Sociétés Commerciales, l'article 60 de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers, les conditions exigées dans les articles 23,24 et 25 de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du Représentant des actionnaires minoritaires, notamment les articles 14,16 et 17.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une demande de candidature au poste de Membre du Conseil de Surveillance représentant les actionnaires minoritaires au nom de Monsieur le Président du Conseil de Surveillance d'Amen Bank présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil.
- Un Curriculum Vitae (**Annexe 1**).
- La fiche signalétique de candidature dûment remplie et signée (**Annexe 2**).

- Une déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée attestant qu'il répond notamment aux critères d'éligibilité indiqués (**Annexe 3**).
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (copies conformes).
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale.
- Un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital d'Amen Bank.

Les candidats s'engagent à communiquer à Amen Bank tout document ou information que celle-ci juge nécessaire pour l'appréciation des dossiers de candidature.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Les candidats s'engagent à communiquer à Amen Bank tout document ou information que celle-ci juge nécessaire pour l'appréciation des dossiers de candidature.

Les termes de référence incluant les Annexes prévus pour cet appel à candidature sont disponibles sur le site d'Amen Bank : www.amenbank.com.tn.

Pour toute autre information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à Amen Bank par écrit à l'adresse électronique suivante : direction.generale@amenbank.com.tn

4. MODALITES DE DEPOT

Le dossier de candidature doit parvenir à Amen Bank au plus tard le 5 février 2024 par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou par porteur, contre décharge, au bureau d'ordre de la banque à l'adresse suivante : Avenue Mohamed V, 1001 Tunis (le cachet de la poste et du bureau d'ordre faisant foi).

L'enveloppe extérieure, libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil de Surveillance d'Amen Bank, doit porter la mention apparente suivante :

« Ne pas ouvrir – Candidature au poste de membre du Conseil de Surveillance d'Amen Bank représentant les petits porteurs »

5. CHOIX DES CANDIDATS

La liste préliminaire des candidats sera arrêtée par Le Comité de Nomination et de Rémunération d'Amen Bank. Elle sera communiquée pour information au Conseil du Marché Financier.

Amen Bank convoque les actionnaires minoritaires en assemblée électorale dans un délai maximum de dix jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature. L'assemblée électorale aura pour ordre du jour unique la désignation du représentant des actionnaires minoritaires. Cette convocation précise la date et le lieu de l'assemblée électorale pour désigner le représentant des actionnaires minoritaires.

L'avis de convocation est publié sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée électorale.

La liste des candidats retenus sera mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la banque.

Cette liste portera les informations suivantes :

- Nom, Prénom et date de naissance ;
- Diplômes et qualifications,
- Activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou celles exercées dans d'autres sociétés ;
- Pourcentage de participation dans le capital.

L'assemblée électorale est présidée par l'actionnaire minoritaire détenant le plus grand nombre d'actions. Le président est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire désigné par les actionnaires présents, ils forment le bureau de l'assemblée.

L'assemblée électorale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires minoritaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions détenues par l'ensemble des actionnaires minoritaires.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue dans un délai minimum de quinze jours sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. A défaut, un second tour est organisé et le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix parmi les 3 meilleurs du 1^{er} tour.

Tout actionnaire minoritaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

La désignation du candidat retenu au Conseil de Surveillance sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire de la banque.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.*

Termes de référence pour le choix d'un membre du Conseil de Surveillance d'Amen Bank Représentant les actionnaires minoritaires

1 Conditions juridiques :

- Être une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Justifier d'une participation individuelle ne dépassant pas les 0,5% dans le capital social d'Amen Bank ;
- Ne doit pas être parmi les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables majeurs et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Ne doit pas être parmi les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Ne doit pas être fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie ou délit puni par les lois sur l'escroquerie, pour extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, pour soustraction commise par dépositaire public, pour émission de chèque sans provision, pour corruption ou évasion fiscale, pour recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- N'ayant pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du Code Pénal relatives à la banqueroute ;
- Ne doit pas être révoqué des fonctions d'administration ou de gestion d'une entreprise suite à une sanction infligée par la Banque Centrale de Tunisie ou par l'une des autorités chargées du contrôle du marché financier ou des entreprises d'assurance et de réassurance ou des institutions de microfinance ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire ;
- Ne doit pas être dans une situation où il est établi pour la Banque Centrale de Tunisie, sa responsabilité dans la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation ;

2 Conditions relatives aux conflits d'intérêts :

Le candidat au poste de membre du Conseil représentant les actionnaires minoritaires doit satisfaire les critères suivants :

- Ne pas avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec Amen Bank, ses actionnaires autres que minoritaires, les membres de son Conseil de Surveillance, ou les membres de son Directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié d'Amen Bank ;

- Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société apparentant au même groupe qu'Amen Bank ;
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle Amen Bank est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint, le président du directoire ou le directeur général unique d'Amen Bank (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance. ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'Amen Bank ;
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe qu'Amen Bank ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller, fournisseur ou client de d'Amen Bank ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse de même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe qu'Amen Bank ;
- Ne pas être Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec Amen Bank ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.
- Ne pas être à la fois membre du Conseil d'Administration ou salarié d'un autre Etablissement Financier.

3 Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expériences :

Le candidat au poste de membre du Conseil représentant les actionnaires minoritaires doit :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines de la Finance ou de la gestion.
- Avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités financières importantes de l'établissement et une capacité d'analyse développée.

Annexe 1 : Curriculum Vitae

INFORMATIONS GENERALES

Nom de famille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° pièce d'identité : pays/ date d'émission :

Adresse actuelle :

Téléphone :

Adresse électronique :

FORMATION ACADEMIQUE ET DIPLOMES

Intitulé diplôme	Nom de l'établissement	Date/Durée	Domaines d'études

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CERTIFICATS

Formation	Nom de l'établissement	Date/Durée	Observations

Photographie
récente
obligatoire

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

	Expérience dans le secteur bancaire/financier		
Fonction/titre du poste	Organisation/Entreprise	Principales Responsabilités/Domaines d'expertise	Date/Durée

	Membre dans d'autres Organes d'Administration /de Direction		
Fonction/titre du poste	Organisation/Entreprise	Principales Responsabilités Domaines d'expertise	Date/Durée

AUTRES COMPETENCES

.....
.....

LANGUES

.....
.....

Je certifie que les informations contenues dans le présent CV sont exactes et complètes.

Tunis le

Signature

Annexe 2 : Fiche signalétique de candidature

Nom & Prénom	-----	
CIN	N°-----	Délivrée à ----- Le -----
Profession/Qualité	-----	
Diplômes obtenus	----- ----- ----- -----	
Expériences professionnelles	Dans le secteur bancaire / financier ----- ----- ----- ----- Autres ----- ----- ----- -----	
Adresse	----- -----	
Téléphone	Fixe : ----- Portable : -----	
E-mail	-----	
Autres informations	----- -----	
Membre de Conseils d'Administration	Oui ☐ Non ☐ Si Oui préciser le nombre : -----	

- (1) Joindre une copie de la CIN.
- (2) Joindre les copies des diplômes.
- (3) Joindre les justificatifs de l'expérience professionnelle.
- (4) Joindre les justificatifs des fonctions exercées

Annexe 3
Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) : titulaire de la
carte d'identité nationale n° Délivrée à : le : Faisant élection de
domicile au :
candidat (e) au poste de membre du Conseil de Surveillance représentant les Actionnaires
Minoritaires d'Amen Bank, déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être frappé(e) des interdictions prévues par les articles 192, 193 et 256 du Code des Sociétés Commerciales, à savoir :
 - Être failli(e) non réhabilité(e), les mineurs(e) incapable et condamné(e) à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
 - Être condamné(e) pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs, à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, et en raison de leur charge ne peut exercer le commerce.
- Ne pas être frappé(e) par les interdictions prévues par les dispositions de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux Banques et aux Etablissements Financiers notamment son article 60 :
 - N'a pas fait objet d'un jugement irrévocable pour faux en écriture, vol, abus de confiance, escroquerie extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, soustraction commise par dépositaire public, corruption ou évasion fiscale, émission de chèque sans provision, recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
 - N'a pas fait objet d'un jugement irrévocable de faillite.
 - N'a pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du code pénal relatives à la banqueroute.
 - N'a pas fait l'objet d'une sanction de radiation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
 - N'a pas été établi pour la Banque Centrale de Tunisie responsable dans la mauvaise gestion d'une Banque ou d'un Etablissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation.
- Ne pas être en situation contradictoire avec les dispositions prévues par la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux Etablissements de Crédit N°2021-05 du 19 Août 2021 relative au cadre de gouvernance des Banques et des Etablissements financiers.
- N'ayant pas de liens avec Amen Bank au sens de l'article 43 de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers et de l'article 16 de la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.

- N'étant pas membre du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou gérant ou salarié d'une société ayant des liens avec Amen Bank au sens de la Loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers.
- Ne pas être dans une des situations prévues par l'article 17 de la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.
- Ne rendant pas directement ou indirectement des prestations de services à Amen Bank.
- N'ayant pas exercé au cours des six dernières années un mandat de Commissaire aux Comptes d'Amen Bank.

Fait à, le.....

Signature légalisée